

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 15 janvier 2024

Délibération N° DE_2024_005

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
19	15	15
Date de la convocation : 11/01/2024		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze janvier deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Stéphane MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Lucie BONICEL, Julie DELES, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fabienne PUCHERAL MOLINES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Avenant à la convention de négociation foncière passée avec la SAFER pour la régularisation des captages

La convention n°48-18-006 signée entre la SAFER et la commune est aujourd'hui caduque. Il est nécessaire de rédiger un avenant pour mener à bien la régularisation foncière des derniers ouvrages du réseau AEP.

Les ouvrages concernés sont : la prise d'eau de Caguefer et l'emprise du réservoir de Felgerolles, le périmètre de protection immédiate (PPI) des captages de Biard 1 et 2 et l'emprise du réservoir du Viala/Pré du Moulin / Plaisance.

Cet avenant représente un coût de 3 850 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le maire à signer cet avenant.

DIT que la dépense sera inscrite en section d'investissement du budget du service de l'eau 2024.

Ainsi fait et délibéré, le jour mois et an que dessus.

Stéphane MAURIN
Président de séance
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 19/01/2024
048-200057594-DE_2024_005-DE



Fabienne PUCHERAL MOLINES
Secrétaire de séance

DE_2024_005